



# Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 7 Numéro 8

Le 22 avril 2005

Thérèse Martin, agente d'information

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 21 mars 2005, à Rimouski, un certificat de reconnaissance a été remis à madame Cathy Morin, une élève du Centre de formation Rimouski-Neigette qui a réalisé une excellente performance dans le cadre du concours « *Le Mot d'or 2004 du français des affaires au secondaire* ». Nous vous invitons à lire un texte consacré à Madame Morin dans la présente édition du journal *Le Phare*.

Le Conseil a adopté la *Liste des spécialités et des sous-spécialités en formation professionnelle pour l'année 2005-2006*, de même que la *Liste des spécialités de la formation générale des adultes*. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Les commissaires ont également adopté le document « *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2005-2006* » ainsi que les *Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement*. Ces documents ont aussi été déposés au bureau du Secrétariat général.

Dans le dossier de l'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante au pavillon Saint-Rémi, le Conseil a résolu d'octroyer le contrat à la firme Les Isolations Grenier inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 77 296,80 \$. Par ailleurs, des travaux de correction seront réalisés à l'école le Mistral relativement aux bris causés par la présence de pyrite sous les fondations. Plusieurs critères d'évaluation ont été retenus pour l'étude des offres de service par le Comité de sélection en vue d'une recommandation au Conseil des commissaires. Messieurs Patrice

Cayouette et Claude Fortin ont été nommés membres du Comité chargé de procéder à l'étude des offres reçues.

Conformément au *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires* et à la suite de la consultation de l'Association des directions d'établissement, les commissaires ont résolu de maintenir la structure actuelle du réseau d'écoles et d'affecter 32 postes de direction d'établissement.

La candidature de madame Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs, sera soumise à la Fédération des commissions scolaires du Québec en vue d'une nomination possible au Conseil supérieur de l'éducation.

À la suite du départ du directeur adjoint aux ressources financières, le Conseil des commissaires a résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux ressources financières.

Un comité de sélection a été formé pour la constitution d'une banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement. Cette décision fait suite à l'intention de la Commission scolaire de constituer une banque de candidatures afin de prévoir et de préparer la relève aux directions d'établissement.

Finalement, madame Pierrette Riou a été nommée au poste de directrice, par intérim, de l'école le Mistral jusqu'au retour au travail du titulaire du poste, monsieur Claude Gauthier.

## Au CFER Matapédia-Mitis

### Les jeunes retrouvent le goût d'apprendre

À la Commission scolaire des Phares, le taux de réussite des élèves se situe actuellement à 85% alors qu'il est de 75% pour l'ensemble du Québec. Cette proportion de 85% comprend les taux de diplomation et de qualification.

Un élève de la Commission scolaire des Phares peut obtenir une qualification qui lui permettra de poursuivre sa formation ou de s'intégrer au marché du travail sans avoir suivi le cheminement traditionnel. Il existe des voies différentes qui sont susceptibles de répondre davantage aux attentes de certains élèves. L'expérience positive vécue au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis en est un bon exemple.

Le Centre de formation en entreprise et récupération est né en 1994 à la suite d'un important travail de concertation qui a impliqué notamment des enseignants (Claude Dupont, Michel Roy, Gaston Gaudreault et Benoît Bélanger), un adjoint administratif de l'école Le Mistral (Gaston Rossignol), la Commission scolaire et la MRC de La Mitis. Des partenaires du milieu, dont les Immeubles GP, le Club Rotary, la Collecte Sélective, le CRCD, des caisses populaires, entreprises et municipalités, ont apporté leur soutien financier au projet. D'une pierre, on faisait alors plusieurs coups, en créant une école et un milieu de travail pour les jeunes et en instaurant dans la MRC de La Mitis un système de récupération et de recyclage sur une grande échelle.

La corporation du CFER Matapédia-Mitis est formée d'administrateurs bénévoles issus du milieu. Situé au 1086, rue Industrielle, à Mont-Joli, le Centre a vu ses locaux agrandis et ses équipements modernisés en 2004, pour un investissement de plus de 800 000 \$. Une fois de plus, ce développement est le fruit d'un travail de collaboration qui a impliqué les gouvernements, les MRC de La Mitis et de La Matapédia, le CLD, de même que la Ville de Mont-Joli.

Le CFER Matapédia-Mitis est une école-usine spécialisée dans le tri des matières recyclables qui permet aux jeunes de 16 à 18 ans qui, pour la plupart, ont décroché du système scolaire, de retrouver le goût d'apprendre, de développer leur autonomie, leur

sens des responsabilités et leur désir de devenir des travailleurs productifs et consciencieux. Et ça marche! Leur parcours en est un de succès. En plus d'être en tout premier lieu un centre de formation, le CFER est aussi une usine qui permet de récupérer annuellement 3 500 tonnes métriques de matières résiduelles. Il se donne également pour mission d'informer et de sensibiliser la population des MRC de La Mitis et de La Matapédia à une gestion saine des matières recyclables et au respect de l'environnement.

Le CFER Matapédia-Mitis accueille une clientèle très diversifiée. Il regroupe une vingtaine d'élèves de la Commission scolaire qui suivent un programme de formation étalé sur deux ans. Ces jeunes reçoivent une formation axée sur des situations concrètes dans plusieurs matières (français, mathématiques des affaires, informatique, sciences humaines) tout en acquérant une expérience de travail par le biais de stages. *« Ils développent un fort sentiment d'appartenance au CFER, une belle motivation et on voit leur comportement changer, leurs difficultés d'apprentissage se résorber. De plus, ils obtiennent à la fin de leur formation une certification reconnue par le ministère de l'Éducation, une qualification qui les aide à s'insérer ensuite sur le marché du travail. En juin 2004, douze élèves sur quatorze ont obtenu un placement permanent. Nous sommes très fiers de tous nos élèves »*, explique Marie-France Dupont, responsable du volet formation au Centre.

Par ailleurs, le CFER Matapédia-Mitis permet à plusieurs personnes de réintégrer le marché du travail par le biais de mesures de subventions salariales d'Emploi-Québec. Le Centre offre aussi un plateau de stages à deux personnes du CRDI du Bas-Saint-Laurent et à une personne de l'atelier de réadaptation psychiatrique, volet travail. De plus, une vingtaine de personnes travaillent à titre d'employés permanents dans l'usine.

Au cours des prochaines années, le CFER Matapédia-Mitis pourrait traiter un volume encore plus grand de matières recyclables. Le succès se mesure donc sur tous les plans!

---

## Cathy Morin honorée par le Conseil des commissaires

Une élève qui a étudié en secrétariat au Centre de formation Rimouski-Neigette a vu l'excellence de son travail soulignée par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire

des Phares. Le 21 mars, Cathy Morin recevait du Conseil un « *Certificat de reconnaissance* ».

Originaire de Lac-des-Aigles, Cathy Morin a fait preuve de beaucoup de motivation, de curiosité intellectuelle et de minutie durant ses études en secrétariat au Centre de formation Rimouski-Neigette. L'an dernier, elle a reçu le premier prix du concours national « *Le mot d'or 2004 du français des affaires au secondaire* ». Ce concours s'inscrit dans le cadre de l'évènement international annuel de La Coupe francophone des affaires qui se déroule dans 40 pays. Le premier prix décerné par le jury était un voyage d'une semaine en France. Cathy a alors reçu une médaille de l'Hôtel de la monnaie de Paris.

Les objectifs de ce concours sont de valoriser et de favoriser la maîtrise du vocabulaire français des affaires auprès des élèves en formation professionnelle au secondaire et en formation technique au collégial. Les élèves participants (ils étaient au nombre de 10 au Centre de formation Rimouski-Neigette) devaient composer, en 40 minutes, un texte sur le thème de la mondialisation. Le texte gagnant de Cathy Morin avait pour titre « *La mondialisation à la rescousse du secrétariat* ».

Cet hommage rendu à Cathy Morin rejaillit aussi sur l'équipe enseignante du Centre de formation.

## Des plans efficaces pour bien réagir en cas d'urgence

La Commission scolaire des Phares et l'ensemble de ses établissements se dotaient récemment de plans de mesures d'urgence, conformément aux exigences de la Loi sur la Sécurité publique. Une planification efficace en cas d'urgence existait déjà mais les plans de mesures d'urgence, pour chacun des établissements, ont été améliorés, validés et harmonisés.

Les plans des mesures d'urgence consistent en un ensemble de procédures qui permettent à tous les intervenantes et intervenants de réagir adéquatement lors d'une situation d'urgence, par exemple, un sinistre. Avec l'assistance de la firme spécialisée *Prudent*, une démarche en plusieurs points a été complétée et ce, pour toutes les écoles et tous les centres de formation de la Commission scolaire. Les caractéristiques de chaque établissement ont été identifiées et les risques ont été analysés selon ces caractéristiques (architecture de l'école, système de chauffage, situation géographique, etc.).

Par ailleurs, au-delà du modèle proposé par la firme *Prudent*, la Commission scolaire des Phares a fait plus, en élaborant des procédures d'intervention en cas d'accidents. « *À la demande du milieu, principalement des parents, nous avons prévu un ensemble de mesures qui pourront s'appliquer, par exemple, lorsqu'un enfant se blesse à l'école. C'est un volet sécuritaire supplémentaire dirigé vers l'élève* », explique le directeur des ressources matérielles à la

Commission scolaire des Phares, monsieur Carl Ruest.

Les plans des mesures d'urgence couvrent un grand éventail de risques potentiels. Même les situations les moins probables, par exemple, un tremblement de terre majeur, ont été envisagées.

Les plans des mesures d'urgence aux couleurs de chacun des établissements ne demeureront pas « sur les tablettes ». Ces plans seront actualisés annuellement. De plus, un comité central de mesures d'urgence est formé à la Commission scolaire, de même que des comités locaux dans les établissements. Dans une école ou un centre, le personnel devra s'approprier son plan local de mesures d'urgence, de façon à bien le connaître et à réagir rapidement et efficacement lors d'une situation d'urgence. Les plans comportent aussi des outils : exercices à faire, plan des établissements, aide-mémoire, trousse d'urgence, coordonnées des transporteurs, etc. Les démarches relatives à l'appropriation des plans de mesures d'urgence par le personnel sont en cours.

La réalisation des plans de mesures d'urgence est le résultat d'un travail considérable qui s'est étalé sur sept mois et qui a été mené à bien par messieurs Gaétan Loof et Johnny Tardif, de la Commission scolaire des Phares, avec l'assistance de la firme *Prudent*.

## Nos écoles, un patrimoine vivant!

La Commission scolaire des Phares vient de faire paraître un recueil qui relate l'histoire des écoles et des centres de formation de son territoire. Ce recueil réunit 42 textes dont l'essentiel a été publié en 2003-2004 par le *Journal L'Avantage* dans le cadre d'une chronique ayant pour titre « *Nos écoles, un patrimoine vivant!* ».

Chacun des textes qui composent ce recueil trace un historique d'un établissement d'enseignement, fait état de sa clientèle, des services offerts et des principaux projets réalisés. De Les Boules à Esprit-Saint, l'ensemble du territoire de la Commission scolaire est parcouru.

Dans sa préface, le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, précise que l'histoire des écoles est en grande partie liée à celle des municipalités. « *Des petites écoles de rang aux écoles de village et aux polyvalentes, des écoles techniques aux centres de formation modernes, les établissements scolaires ont vécu une constante évolution, à l'image de la société qui a fait de l'éducation pour tous une priorité.* » En découvrant l'histoire des écoles et des centres, on apprend aussi à mieux connaître notre histoire et notre patrimoine collectifs.

Des copies de ce recueil seront distribuées dans tous les établissements de la Commission scolaire et se-

ront également accessibles dans les bibliothèques publiques et sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares. Cet ouvrage deviendra un outil important et un document de référence pour toutes les personnes qui désireront mieux connaître notre Commission scolaire et ses établissements.

Plusieurs personnes ont travaillé à la réalisation de ce recueil, principalement des employées et employés actuels et retraités de la Commission scolaire des Phares. Des remerciements spéciaux s'adressent à Daniel Smith, régisseur aux ressources matérielles, qui a effectué une bonne partie des recherches historiques dans les archives de la Commission scolaire.

## **À l'école des Merisiers Le goût de lire est contagieux!**

**D**onner encore davantage aux jeunes le goût de lire : voilà l'objectif d'un projet qui a été mis sur pied dans la classe de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année de Marie-Eve Dubé, une enseignante de l'école des Merisiers, de Sainte-Blandine. Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs activités ont été mises de l'avant autour de la promotion de la lecture et du livre. Et les activités de cette classe rayonneront sur l'ensemble de l'école.

Le projet de lecture est vécu en collaboration étroite avec Nicole Testa, responsable de la bibliothèque municipale. « *La bibliothèque est située à deux pas de l'école. Pourtant, nous avons noté qu'elle pourrait être bien davantage fréquentée par les élèves. Notre projet vise donc à augmenter le goût de la lecture chez nos jeunes et à les amener à fréquenter beaucoup plus souvent la bibliothèque municipale qui offre un excellent choix de livres* », explique Marie-Ève Dubé.

Une première grande activité animée a eu lieu à l'Halloween et a obtenu auprès des jeunes un succès

qui a même dépassé les prévisions des organisatrices. En avril, une collection de livres pour enfants a été lancée et des activités de lecture se sont greffées à ce lancement. *La Journée mondiale du livre* a été soulignée par les élèves. En mai, un projet invitera les jeunes à se faire commanditer des chapitres lus, à l'intérieur de différents livres. Les parents et le milieu de Sainte-Blandine seront associés de près à ce projet dont les profits seront réinvestis dans l'achat de livres pour les jeunes.

Par ailleurs, le 22 mars dernier, les élèves de la classe de Marie-Eve Dubé ont rendu visite à la chroniqueuse culturelle Annie Landreville, à la station Radio-Canada. Madame Landreville a décrit sa profession mais a aussi parlé aux jeunes de son rôle de critique littéraire et de sa passion pour la lecture et les livres.

En plus de vivre des expériences passionnantes, ces élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année sont invités à en partager le fruit avec leurs jeunes collègues de l'école. Fort heureusement, le goût de lire, c'est contagieux!

## **Rendez-vous culturel Les élèves et les arts sous les projecteurs**

**L**e *Rendez-vous culturel* de la Commission scolaire des Phares se déroulera du 2 au 31 mai, sur le thème « *Lumière sur les arts* ». Véritable tradition à la Commission scolaire, le *Rendez-vous culturel* est un moment fort qui permet aux élèves de faire valoir leurs talents et de présenter devant leurs pairs et leurs parents le fruit des efforts, des énergies et de la créativité investis en cours d'année.

Le théâtre, la musique, la chanson, la poésie, les arts plastiques et la danse sont les principaux domaines d'expression artistique des jeunes durant le *Rendez-*

*vous culturel*. Les grands objectifs de cet événement sont de motiver les élèves à créer et à s'impliquer dans l'organisation et le déroulement d'activités artistiques, de voir reconnaître leurs talents et la qualité de leur travail tout en permettant aux parents et au public en général de découvrir et d'apprécier les réalisations des jeunes.

Madame Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs, a lancé une invitation aux écoles à l'effet de décrire les activités prévues dans le cadre du *Rendez-vous culturel*. Un programme sera par la

suite constitué et distribué dans la deuxième partie du mois d'avril, afin de faire connaître les activités prévues à l'ensemble de la communauté. Parmi les activités, on en retrouve plusieurs qui s'adressent au grand public.

Notons la participation financière de la Caisse populaire Desjardins de Rimouski qui a versé un montant de 5 000 \$ pour permettre aux jeunes de participer

aux *Matinées symphoniques* présentées par l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et aux représentations de la pièce de théâtre « *La librairie* », au Théâtre du Bic.

En mai, le personnel de la Commission scolaire et les parents sont donc invités à participer au *Rendez-vous culturel* et à en faire la promotion.

## Lancement des travaux de construction d'un atelier de mécanique agricole

La Commission scolaire des Phares a procédé au lancement officiel des travaux de construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. La construction de cet atelier est le premier élément du concept d'aménagement d'une ferme-école sur une terre qui a été acquise par la Commission scolaire, grâce à la collaboration de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage.

Le ministère de l'Éducation du Québec a investi 2,9 millions de dollars dans ce projet alors que la participation de la Commission scolaire des Phares s'établira à 400 000 \$. Le contrat de construction de l'atelier a été accordé à Entreprise Bon Conseil pour un montant de 3,1 millions. Les architectes Proulx et Savard ont conçu les plans d'architecture, l'ingénierie de structure et d'aménagement extérieur a été confiée à BPR Groupe Conseil alors que la firme d'ingénieurs Dessau Soprin ADL est responsable des travaux pour les volets mécanique, électricité et économie d'énergie.

Le bâtiment de 1 450 mètres carrés abritera l'atelier où les élèves appliqueront concrètement les connaissances acquises en mécanique agricole, des salles de classe, des locaux administratifs et de services. Ce projet sera par ailleurs un modèle en économie d'énergie qui permettra d'amoinrir les coûts de façon importante en utilisant un système de ventilation basé sur la géothermie (utilisation de la chaleur du sol) et une roue thermique. Un mur solaire sera également installé.

L'atelier de mécanique agricole sera livré pour la rentrée scolaire 2005.

Plus globalement, la ferme-école permettra aux élèves inscrits aux programmes de Mécanique agricole, Production de bovins de boucherie, Production laitière et Production horticole d'acquérir une formation et une expérience concrètes, d'appliquer « sur le terrain » les notions acquises en classe. « *Ils seront ensuite bien préparés à relever les défis actuels reliés au domaine de l'agriculture* », précise le directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, monsieur Benoît Desjardins.

## « *Chapeau, les filles!* » Félicitations à nos lauréates

Dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!*, édition 2004-2005, 19 jeunes femmes qui étudient dans la région du Bas-Saint-Laurent ont reçu une bourse. Parmi les élèves honorées, quatre poursuivent actuellement leurs études dans les centres de formation de la Commission scolaire des Phares.

Les quatre lauréates de la Commission scolaire des Phares sont Amélie Ross, inscrite au programme de Production laitière au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, Sophie-Isabelle Lepage, étudiante au programme d'Ébénisterie du Centre de formation Rimouski-Neigette, Martine Noël, inscrite en mécanique automobile, et Valérie Gagné, en Dessin de bâtiment, également au Centre de formation

Rimouski-Neigette. Les autres lauréates de la formation professionnelle proviennent des commissions scolaires des Monts-et-Marées, Kamouraska-Rivière-du-Loup et du Fleuve-et-des-Lacs.

Par ailleurs, des élèves de l'Institut maritime et du Cégep de Rimouski ont également reçu des bourses de 500 \$. Il s'agit d'Isabelle Saint-Pierre, Amélie Tessier, Sophie-Cyndie Morin et Amélie Dubé.

Cette année, 52 candidates se sont inscrites au concours, dont 20 à la formation professionnelle, représentant 7 centres de formation et 32 au collégial, représentant 6 établissements. On note une augmentation de 14% des inscriptions par rapport à l'an dernier.

Le concours *Chapeau, les filles!* est organisé pour une 9<sup>e</sup> année consécutive par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le concours est soutenu financièrement par 16 partenaires, dont les trois grandes centrales syndicales, des ministères, commissions scolaires, organismes gouvernementaux et entreprises privées.

Le concours *Chapeau, les filles!* a pour objectif d'encourager et de soutenir les étudiantes qui se dirigent vers des secteurs traditionnellement occupés par des hommes. La diversification des choix de carrière des femmes ainsi que leur insertion en emploi sont des enjeux sociaux importants.

## Une école « bleue »

Dans le cadre de la *Journée internationale de l'eau*, le 22 mars dernier, une activité spéciale de sensibilisation aux valeurs environnementales s'est déroulée à l'école Langevin, reconnue « école bleue » depuis juin 2004. Les objectifs d'une « école bleue » ont été rappelés et une plaque commémorative a été dévoilée, notamment en présence de Simon Bélanger, trésorier du Conseil d'établissement. L'école Langevin organise régulièrement des activités visant à promouvoir le respect de l'environnement et la sauvegarde de l'eau, reconnue comme une richesse collective à protéger.

Le programme « École bleue » éveille l'intérêt des jeunes pour la conservation des océans et de l'eau en général. Des activités sont organisées sur les thèmes de la prévention de la pollution marine et de la conservation des habitats aquatiques.

Les élèves de l'école Langevin ont participé jusqu'à maintenant à plusieurs activités. Des élèves du Programme d'enrichissement en arts plastiques ont souligné de façon artistique la *Journée des Océans* en installant des poissons décoratifs sur les rampes du

pont de l'écluse Price, sur la rivière Rimouski. De plus, les jeunes ont fabriqué des balises et des phares à partir de matériaux recyclables recueillis sur la berge du fleuve. Ces projets ont reçu l'appui du Conseil de bassin de la rivière Rimouski et du centre d'artistes Caravansérail, à Rimouski.

Cet hiver, des élèves ont construit une cabane de pêche sur glace qui a été installée à l'embouchure de la rivière Rimouski. La conception d'un drapeau « École bleue » et le nettoyage des berges par le groupe *Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable* sont au programme.

La responsable du projet « École bleue » à l'école Langevin, Danielle Thibault, précise que les élèves démontrent déjà une préoccupation accrue pour l'environnement. « Ils sont plus sensibilisés et s'intéressent, par exemple, aux changements climatiques, au réchauffement de la planète. Ils ont aussi le désir de passer à l'action, de faire leur part, concrètement, pour protéger l'environnement. Les projets sont mobilisateurs, motivants et renforcent le sentiment d'appartenance à l'école. »

## Prévenir l'intimidation, c'est aussi favoriser la réussite

Dans le plan de réussite qu'elle met de l'avant cette année, l'école de l'Estran souhaite outiller les intervenants, les élèves et les parents face à l'intimidation. Toutes et tous investissent beaucoup d'énergie dans le but de faire échec à l'intimidation, pour « *Vivre ensemble sans intimidation et sans violence.* »

L'intimidation est un problème qui ne date pas d'hier. Mais depuis quelques années, particulièrement, les écoles de la Commission scolaire des Phares ont mis de l'avant des mesures concrètes pour sensibiliser les jeunes à cette problématique, afin de rejoindre autant les élèves qui en sont victimes que ceux qui en sont responsables, de même que les jeunes qui en sont témoins. « *Nous nous attaquons à l'intimidation à court et à long terme* », explique la directrice de l'école de l'Estran, Suzanne Lévesque.

La sensibilisation à l'intimidation se traduit par des activités dans chacune des classes, des semaines thématiques qui permettent notamment aux jeunes de bien faire la différence entre la dénonciation (faire valoir ses droits) et la délation. Un questionnaire confidentiel a permis à tous les élèves de s'exprimer sur la question et de mieux cerner la situation. Un slogan a également été choisi « *Déjouons l'intimidation, parlons-en* » (le slogan a été proposé par Caroline Côté, une élève de 5<sup>e</sup> année) et des affiches ont été installées dans l'école. Une stagiaire en éducation spécialisée, Vanessa Desrosiers, a animé des activités dans les classes pour sensibiliser les jeunes et proposer des méthodes de résolution de conflits.

Parmi les nombreuses activités qui sont mises de l'avant, notons également des rencontres avec des policiers, la diffusion de messages de sensibilisation à l'intercom par des jeunes, la diffusion d'un bulletin

écrit sur l'intimidation qui se veut un outil important pour les jeunes et les parents (moyens concrets, ressources disponibles dans le milieu, etc.) et la présentation d'une pièce de théâtre par la Troupe des hyperactifs.

Ce projet aura également des suites puisque dans une deuxième phase, la prévention de l'intimidation

pourra être intégrée au programme de formation. Des mesures sont aussi mises en place pour soutenir les jeunes qui sont victimes de l'intimidation.

Les parents ont un rôle important à jouer pour prévenir l'intimidation. L'école de l'Estran met à leur disposition des livres de référence, à l'intérieur de sa « *bibliothèque parentale* ».

## Des conseils de grands... aux plus petits!

Une élève du programme de Santé, assistance et soins infirmiers du Centre de formation Rimouski-Neigette a élaboré un projet particulier qui s'adresse aux jeunes élèves de la Commission scolaire. Avec des collègues étudiants, Manon Saint-Pierre va rencontrer les jeunes des écoles primaires pour leur transmettre d'importantes notions de prévention en matière de santé.

Manon Saint-Pierre aime tellement son domaine d'études qu'elle a eu envie de faire bénéficier les plus jeunes des connaissances acquises. Le projet qui a pour titre « *Sois malin, lave tes mains!* » a pour objectif de sensibiliser les élèves de niveau primaire au lavage des mains et de contribuer ainsi à prévenir la transmission d'infections dans les écoles. Lors de rencontres avec les jeunes, Manon et ses collègues du Centre de formation Rimouski-Neigette, l'« *Escouade Mains Propres* », expliquent aux petits la nécessité de se laver régulièrement les mains. Une

technique de lavage efficace est également enseignée aux jeunes.

Les écoles qui souhaitent recevoir la visite de l'« *Escouade Mains Propres* » peuvent en faire la demande en communiquant avec le département de santé du Centre de formation Rimouski-Neigette (725-7547).

Manon Saint-Pierre est aussi une mère et elle sait à quel point le lavage complet des mains ou l'emploi de « stérigel » peut être efficace dans un contexte de proximité. « Les enfants touchent à tout et souvent très rapidement. Nous leur donnons aussi des conseils de prévention supplémentaires, par exemple, éviter de partager les verres, ne pas toucher aux liquides biologiques. *Les jeunes démontrent beaucoup d'intérêt, lors de ces rencontres, et posent une foule de questions. De plus, ces conseils leur seront utiles durant toute leur vie.* »

## À l'école Le Mistral L'Harmonie va de succès en succès

Les succès de l'Harmonie de l'école Le Mistral ne se comptent plus. 2004-2005 est même une année record puisque 155 élèves sont inscrits à ce programme d'enrichissement musical.

Noëlline Banville, qui a vu augmenter le nombre de jeunes musiciens de 60 à 155 au cours des cinq dernières années, est fière de constater cette progression et l'enthousiasme démontré par les membres de l'Harmonie. « *L'ensemble musical aura présenté une dizaine de spectacles, cette année, dont six à guichets fermés. Nous sentons aussi que les autres enseignants, comme l'ensemble du personnel de l'école et les élèves, nous appuient et nous suivent. Lorsque l'Harmonie présente un spectacle, les gens viennent en grand nombre et l'assistance est aussi composée en bonne partie de parents.* »

On retrouve actuellement cinq groupes d'élèves en harmonie, soit un groupe par niveau. Yvan Moreau enseigne aux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire alors que Noëlline Banville dispense l'enseignement musical

aux groupes de la 2<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. « *Notre principal critère d'accueil, au sein de l'Harmonie, c'est l'intérêt dont fait preuve l'élève. L'école possède plus de 150 instruments qu'elle peut louer aux élèves. Étant donné l'intérêt évident des jeunes, l'école a acquis plusieurs instruments, au cours des dernières années* », ajoute Noëlline Banville.

En plus d'offrir une formation musicale d'un excellent niveau et de permettre aux jeunes de vivre des expériences concrètes sur scène, devant un public, l'enrichissement en harmonie favorise le développement d'un fort sentiment d'appartenance à l'école et au milieu, chez les élèves. « *Ils deviennent très vite fiers de leur école et l'impact est mesurable sur leur niveau de motivation en général.* »

En mars, l'harmonie de l'école Le Mistral a offert un spectacle « Pop rock ». En avril, elle participe à un concours à Victoriaville avant de tenir son bazar printanier le 1<sup>er</sup> mai et de présenter le spectacle de

fin d'année les 1<sup>er</sup> et 2 juin. Par ailleurs, la formation musicale participera au *Festival des harmonies du Québec* qui se déroulera du 19 au 21 mai, à Sherbrooke, et les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire se rendront à Toronto du 5 au 8 mai prochain, pour participer au *North American Band Festival*, qui réunira des

ensembles musicaux de toute l'Amérique. Les jeunes en profiteront aussi pour découvrir les principales attractions de la ville, dont la tour du CN et le Musée des sciences. L'an dernier, l'harmonie s'était classée très avantageusement lors d'une compétition semblable qui se tenait alors à New York.

## Le grand talent du jeune Alexandre Robichaud

Un élève de 6<sup>e</sup> année de l'école des Bois-et-Marées de Sainte-Luce, Alexandre Robichaud, est le grand gagnant d'un concours provincial de dessin organisé par la Fédération des acériculteurs du Québec. Le dessin d'Alexandre, qui avait pour titre « Noël à la cabane à sucre », a carrément épaté le jury!

Alexandre n'en est pas à ses premières armes sur la table à dessin. La directrice de l'école, Julie Couture, qualifie son talent d'extraordinaire. D'ailleurs, un autre de ses dessins a été choisi pour devenir le nouveau logo de l'école des Bois-et-Marées.

La remise du prix provincial a eu lieu récemment au Complexe Desjardins, à Montréal. Le dessin du jeune Alexandre pourrait d'ailleurs se retrouver bientôt sur les emballages de produits de l'érable. À Sainte-Luce, c'est avec fierté que la nouvelle a été accueillie, en tout premier lieu par les parents d'Alexandre, Paul Robichaud et Geneviève Paquet, son enseignante, Valérie Gagnon, et tous ses jeunes confrères et consoeurs de classe. Les organisateurs du concours remettent un montant de 5 000 \$ à l'école pour l'achat de livres et de matériel informatique. Quant à l'heureux gagnant, il aura droit à un vélo de 1 500 \$.

## Party de crabe au profit de la Fondation du Centre jeunesse

Le 4<sup>e</sup> Super party de crabe de la Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent sera présenté le samedi 14 mai, à 18 h, au Colisée de Rimouski. Les montants recueillis permettront à la Fondation de poursuivre sa mission en appuyant des projets porteurs d'espoir pour venir en aide aux jeunes qui vivent des troubles de comportement, la toxicomanie, la violence, l'abus ou la négligence. Plusieurs partenaires apportent leur soutien à l'organisation de l'évènement dont, principalement, le

club de hockey l'Océanic, la Ville de Rimouski, CFER-TV et la Brasserie Molson.

Les quelque 1000 convives pourront déguster le crabe à volonté ou des viandes froides et salades. Les billets sont disponibles au coût de 32 \$ l'unité et il est également possible de réserver des tables. Pour obtenir plus de renseignements ou réserver des billets, on peut communiquer avec Marie-Diane Vallée, au 722-1897.

## Anne Sophie Roussel relève le Grand Défi en géographie

Anne Sophie Roussel, une élève de 1<sup>re</sup> secondaire de l'école Saint-Jean, a participé récemment à la finale provinciale du Grand Défi canadien en géographie. Cette finale se déroulait au Bishop's College School, à Lennoxville.

Quelque 160 000 élèves ont participé, cette année, au Grand Défi mais seulement 275 d'entre eux se

sont rendus aux finales provinciales et territoriales. Une épreuve de qualification, qui a eu lieu à l'école Saint-Jean en février dernier, a réuni 15 élèves. Outre Anne Sophie qui a décroché une participation à l'étape provinciale avec sa première place, Simon Amiot a obtenu la deuxième place alors que Philippe Vachon Joannette a mérité la troisième place.

## Déjeuner familial de Pro-Jeune-Est

Le déjeuner familial de Pro-Jeune-Est sera servi le dimanche 1<sup>er</sup> mai, à la Cafétéria de l'école Paul-Hubert. Près de 700 personnes sont attendues lors de cette activité qui se déroulera sous la présidence d'honneur de Richard Isabelle, des Caisses Desjardins du Québec et en collaboration avec La Coop (commanditaire), Roudoudou et le Club Rotary de Rimouski.

L'animation musicale sera assurée par le trio formé de la chanteuse Marie-Guyline Côté et les musiciens Gaston et Raymond Sénéchal. Les enfants recevront des cadeaux et de nombreux prix de présence seront remis. Tous les profits de ce déjeuner qui s'annonce délicieux seront réinvestis auprès des jeunes de notre région dans le support à la motivation scolaire. Pour réserver des billets, on compose le 724-3516.